



Saint-Juéry, le 1er juillet 2022

David DONNEZ  
Maire

Madame, Monsieur,

Le Dossier Unique regroupant l'inscription à la cantine scolaire et aux différents accueils de loisirs a été mis en place dans un souci de simplification.

Ce Dossier Unique permet de collecter en une seule fois les informations du foyer, pour simplifier les inscriptions aux activités. La constitution de ce dossier est une démarche préalable à toute inscription aux prestations suivantes :

- **Cantine municipale** pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville,
- **Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) des Francas**, pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville,
- **Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) des Francas**, pour les enfants de moins de 12 ans,
- **Accueil de loisirs du service jeunesse** de la Mairie, pour les enfants de plus de 12 ans.

Pour chaque famille, une **fiche Famille** doit être renseignée.

Le dossier famille doit contenir autant de **fiche(s) Enfant** que d'enfant(s) rattaché(s) à la famille ainsi que le cas échéant, la **fiche de réservation de l'ALAE** (matin et/ou accueil midi et/ou soir).

⇒ Nouveauté cette année, la réservation de l'ALAE (matin et/ou accueil midi et/ou soir) se fera par période scolaire entre chaque période de vacances.

période 1 : du 01/09/2022 au 21/10/2022 – période 2 : du 07/11/2022 au 16/12/2022 – période 3 : du 03/01/2023 au 17/02/2023 – période 4 : du 06/03/2023 au 21/04/2023 – période 5 : du 09/05/2023 au 07/07/2023.

Une fois renseigné et signé, **votre dossier complet**, accompagné de l'ensemble des pièces demandées, devra être retourné à l'accueil de la mairie de Saint-Juéry, au rez-de-chaussée, **entre le 15 juillet et le 25 août 2022**.

J'attire votre attention sur le fait que vous devrez vous rapprocher des services concernés pour finaliser votre inscription et réserver les activités souhaitées.

Je vous invite donc à prendre contact, pour toute information, avec le service des affaires scolaires de la mairie, au 05 63 76 07 00 et/ou l'association des Francas de Saint-Juéry au 05 63 45 35 91.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

